Ecole Primaire Publique
3 chemin de la Godinière
37260 VILLEPERDUE
Tél. : 02 47 26 29 59

Compte rendu du Conseil d'Ecole
tenu le lundi 30 mai 2011

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BOUARD, PERDRIEL, ROCHE, SALLIET, SEIGNEURIN et Mrs GOSSAUME, HENNION.

Excusés : Mme AUBERT et Mr GALISSAIRE (RASED); Mmes BAILLON, CHAMPIGNY.

Les représentants de la municipalité :

Maire : Mr MARIAU (excusé)
Adjoint aux affaires scolaires : Mr GAUTHIER
Conseiller municipal : Mr LAFARGE
ATSEM : Mme BRISSET (excusée)

Les représentants des parents d'élèves : Mme SIROT**,** Mme HUBERT, Mr DREUMONT, Mme MESNARD, Mme GALLAIS et Mme FOSSE.

La D.D.E.N. : Mme LANDRIN

L'I.E.N. : Mme GOURIN (excusée)

II. SUJETS ABORDES

1. Evaluation CE1.

Elles se sont déroulées sur une semaine (du 16 au 20 mai) à raison d'environ deux fois une heure par jour (4 séquences de français et 4 séquences de mathématiques).
Les résultats sont globalement très satisfaisants.
Les élèves ayant un taux de réussite supérieur à 50% en français représentent 82%.
Les élèves ayant un taux de réussite supérieur à 50% en mathématiques représentent 91%.
Les effectifs sont réduits (11 élèves), un mauvais score d'un élève suffit à impacter fortement le score global.
Les résultats sont restitués individuellement aux familles jusqu'à fin juin.

FRANÇAIS	lire	écrire	vocabulaire	grammaire	orthographe
pourcentage de réussite du domaine	66	68	55	49	43

MATHEMATIQUES	nombres	calcul	géométrie	grandeurs et mesures	organisation et gestion des données
pourcentage de réussite du domaine	66	64	80	56	68

Le projet d'école 2011-2014 tient compte des domaines à améliorer.

2. Mouvement des personnels. *(Enseignants, réseau d'aide, intervenant musique, ATSEM).*

Mmes Bouard, Champigny et Roche ainsi que Mr Gossaume et Hennion continuent leur collaboration sur l'école.
Mme Bouard reprend son service à 100%, Mme Baillon ne fera donc plus son complément de service. Mme Roche, enceinte, sera remplacée temporairement de septembre à décembre.
Les noms des enseignants qui remplacent Mme Saliet (ZIL) et le binôme Mme Seigneurin/Mme Perdriel ne seront officiels que le 31 mai, les noms seront communiqués dans le compte-rendu.

Bienvenue à Muriel Tranchant, titulaire d'une classe, et à Eve Febvre , titulaire remplaçant de secteur (zil).

Nous souhaitons bon courage à Aude Seigneurin qui va se recentrer pendant un an sur son autre activité professionnelle et sur sa grande famille.
Le contrat de Mme Christine Abrahami (EVS) arrive à son terme, le poste risque de disparaître.
Mr Galissaire (RASED/Maître E) fait valoir ses droits à la retraite, son poste disparaît.
Le conseil d'école déplore l'absence de Maître G depuis des années, et l'absence de Maître E pour la rentrée 2011.
La disparition programmée du RASED inquiète fortement le conseil d'école.
Les intervenants en langue sont supprimés. Monsieur Gossaume interviendrait auprès des CP, CE1, CE2 et CM1, Mr Hennion auprès des CM2.
Magali Marcel assure la formation musicale.
Les classes maternelles bénéficient toujours de l'aide précieuse de Marie-Christine Brisset, Mélisande Pégué et Peggy Alleaume (potentiellement remplacée).

3. Effectifs et organisation des classes à la rentrée scolaire 2011.

A l'heure actuelle, les effectifs pour la rentrée de septembre 2011 sont les suivants : 115 élèves répartis sur 5 classes soit 23 élèves par classe en moyenne. La population scolaire est donc parfaitement constante.

site "Mairie"		site "Godinière"	
PS :	11 (+1)	CP :	14
MS :	18	CE1 :	14
GS :	13	CE2 :	11
		CM1 :	16
		CM2 :	18
total :	***42 (+1?)***	***total :***	***73***

Sous réserve de nouvelles inscriptions, la répartition par classe envisagée par le conseil des maîtres pourrait être :

Classe 1/ Stéphanie Roche : 11 PS + 10 MS (21 élèves)
Classe 2/ Tatiana Bouard : 8 MS + 13 GS (21 élèves)
Classe 3/Josselin Gossaume : 14 CP + 8 CE1 (22 élèves)
Classe 4/ Muriel Tranchant : 11 CE2 + 16 CM1 (27 élèves)
Classe 5/ Stéphane Hennion : 6 CE1 + 18 CM2 (24 élèves)

4. Compte rendu des exercices d'alerte-incendie.

Ni les enseignants ni les élèves n'avaient été prévenus.

Sur le site "Godinière", l'alerte a été donnée à la corne de brume le 30 mai à 10h15 avec une évacuation (regroupement par classe et appel compris) en 40 secondes pour les classes 4 et 5 et 2mn14 pour la classe 3, l'enseignant doit, en effet, porter chaque enfant individuellement de l'intérieur à l'extérieur de la classe par la fenêtre.

Sur le site "Mairie", il a été choisi de procéder à l'exercice sur le temps de sieste. Le dispositif d'alarme propre au bâtiment a été déclenché à 14h55, 15 petits étaient encore à la sieste, avec un temps d'évacuation de 3mn25.

5. Sorties, animations et projets scolaires. *(Bilan et projets pour l'école puis par classe)*

Les 5 classes ont participé :
- au carnaval de l'école dans les rues de Villeperdue le 01/04. L'organisation actuelle pourrait être remise en cause.
- au mini prix littéraire "les coups de cœur" organisé par les bibliothèques de la CCSM et sa cérémonie de clôture avec un spectacle offert à tous le 2 avril à Sainte Catherine.

La fête de l'école du vendredi 17 juin se déroulerait sur le site "Godinière" et à la salle des "Albizzias", le dispositif est dans l'attente d'une réponse (imminente) de la municipalité.

classe 1 :	14/04 "Chasse à l'œuf". 27/05 "Course aux dinosaures" avec l'USEP. 10/06 Jardins de Chaumont-sur-Loire.
classe 2 :	14/04 "Chasse à l'œuf". 14/04 Château de Chinon. 27/05 "Course aux dinosaures" avec l'USEP.
classe 3 :	26-27/03 Participation au spectacle musical "l'école hantée" à Sainte-Maure. 03/05 "Route de l'eau". 00/00 Spectacle de la CCSMT sur des textes de Jean Tardieu. 10/06 Jardins de Chaumont-sur-Loire.
classe 4 :	26-27/03 Participation au spectacle musical "l'école hantée" à Sainte-Maure. 16 au 20/05 "Classe découverte à La Faute-sur-Mer
classe 5 :	16 au 20/05 "Classe découverte à La Faute-sur-Mer. 10/06 Visite du collège et défi "mathématiques" pour les CM2. ??/06 Présentation de quelques saynètes aux parents de la classe (salle des Albizzias ?)

Les enseignants tiennent à souligner la qualité, la variété et l'originalité des spectacles proposés par la communauté de commune.

Les parents d'élève souhaitent ardemment que le projet de classe découverte soit reconduit dans 3 ans. Chaque enfant devrait pouvoir bénéficier de la richesse d'une telle expérience.

En réponse, il est évoqué qu'une pérennisation de la classe découverte dépend, d'une part, des enseignants concernés … dans 3 ans !, et, d'autre part, des moyens financiers alloués à un tel projet. Enfin, une forte implication des parents est incontournable.

A ce propos, Mme Bouard et Mr Hennion tiennent à louer l'engagement des 6 parents accompagnateurs qui n'ont pas eu de répit depuis le réveil jusqu'à l'endormissement des enfants. Davy Teinturier et son équipe devaient nourrir 60 personnes trois fois par jour.

6. Budget coopérative.

Solde au 14/02/2011 : **7719,22€**

Dépenses		Recettes	
Dépenses classe de mer (nourriture + activités + déplacements des parents accompagnateurs)	2636,66	Participations des parents à la classe de mer + dons des associations, entreprises...	3654,20
Remboursement de la classe de mer (enfant ayant quitté l'école)	35,00	Chèque de l'APE	1500,00
Transports pour sorties	308,00		
Frais de tenue de comptes	3,00		
Achats de classe (jardin...)	10,70		
TOTAL	**2993,36**	**TOTAL**	**5154,20**

Solde au 30/05/2011 : **9880,06€**

Dépenses à venir (environ 6300 €) :

1. Location du Centre d'hébergement à La Faute-sur-mer : 2420 € + charges (environ 100 €)
2. Transport classe de mer : 2372 €
3. Remboursements des frais de déplacements des parents accompagnateurs : ?
4. Animation sur les oiseaux : 175 €
5. Transport + Entrées pour les jardins de Chaumont-sur-Loire : environ 950 €
6. Transport classe 1 et 2 (animation USEP à Saint-Avertin) : 140 €
7. Dépenses de classe (fêtes des mères et pères, fête de fin d'année...)

Remarque : le financement du projet "classe de mer" n'a pas amputé le budget de sortie des autres classes.
Le conseil d'école remercie l'APE qui participe grandement à la réalisation des sorties et activités pédagogiques.

7. Travaux.

a) Les parents soulignent que la traversée de piétons au bout du pont de chemin de fer du côté "*le tourne bride*" est dangereuse.
Mr Gauthier précise qu'il n'y aura pas d'implantation de passage protégé à cet endroit pour des raisons de sécurité.
Les usagers doivent emprunter le passage piétons quelques mètres plus loin qui bénéficie d'une meilleure visibilité.

b) A l'école, les petits travaux demandés ont été réalisés.
Le problème des odeurs nauséabondes du nouveau bloc sanitaire est toujours en cours d'analyse.
Les enseignantes de maternelle souhaiteraient une deuxième zone de jardinage (2ème bac hors-sol coté jardin ou aménagement des cotés), la municipalité étudie la faisabilité.

c) Mr Gauthier évoque les travaux d'agrandissement de la cantine. Le projet prévoit pour 2012-2013 une amélioration de la salle, des cuisines et du vestiaire en utilisant les surfaces existantes plus celles des anciens WC et une partie du préau. Un prolongement de la toiture compenserait la réduction du préau.
Mr Dreumont souhaite que la redéfinition de l'espace "cantine" soit aussi l'occasion d'une redéfinition des choix qualitatifs : pourquoi ne pas envisager une production des repas sur place avec la création d'emploi et l'utilisation de producteurs locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

La secrétaire de séance
T. BOUARD

Le directeur
S. HENNION